



Commune du Rouret

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MAPA DE TRAVAUX N°2025_03

(Art. L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du Code de la Commande Publique)

Équipement photovoltaïque de trois toitures existantes

1. Identification du pouvoir adjudicateur

Monsieur Gérald LOMBARDO – Maire de la Commune du ROURET

Activités principales

Services généraux des administrations publiques

Nom et adresse Officiels de l'organisme acheteur :

Commune du ROURET
M. Gérald LOMBARDO – Maire
Allée des Anciens Combattants
06650 LE ROURET
☎ 04 93.77.20.02

Courriel : dgs@mairie-lerouret.fr

Adresse internet du profil acheteur : www.marches-securises.fr

2. Type de marché

Marché de travaux.

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte dont la valeur du marché estimée est inférieure à 5 538 000 € HT (mais supérieure à 100 000 € HT), telle que désignée dans l'article L 2123-1 du Code de la Commande Publique (CCP), soumise aux dispositions du Code de la Commande Publique et ses annexes, et notamment les articles R2123-1 à R2123-8.

3. Objet du marché

Le présent marché de travaux a pour objet des travaux d'équipement photovoltaïque de trois toitures existantes sur la commune du Rouret.

- Code CPV : 09332000-5 : Installation solaires
- Code CPV : 09331000-8 : Panneaux solaires
- Code CPV : 45311000-0 : Travaux de câblage et d'installations électriques
- Code CPV : 45310000-3 : Travaux d'équipement électrique

- Code CPV : 09331200-0 : Modules solaires photovoltaïques
- Code CPV : 31712331-9 : Cellules photovoltaïques

Le marché est divisé en trois tranches :

- une tranche ferme TF : « équipement photovoltaïque du site n°1 »,
- une tranche optionnelle 1 TO1 : « équipement photovoltaïque du site n°2 »,
- une tranche optionnelle 2 TO2 : « équipement photovoltaïque du site n°3 ».

Allotissement

Ce marché n'est pas alloti.

Durée du Marché

Le marché prendra effet, suite à sa notification au titulaire, à compter de la date prévue dans l'ordre de service, et trouvera son terme à la réception des travaux.

La date prévisionnelle de début de l'opération sur la tranche ferme est estimée au mois de juin 2025.

La durée des travaux s'inscrira dans le respect du calendrier d'exécution (planning) fourni par le titulaire.

La durée prévisionnelle de ceux-ci est estimée à 12 mois.

Lieu d'exécution

Commune du Rouret (06650)

Variantes

Il n'est pas exigé de variante de la part du pouvoir adjudicateur et les variantes proposées devront être justifiées.

4. Critères de choix de l'offre présentée par les candidats retenus

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique selon les critères indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Critères d'attribution	Pondération
1 – Prix	50 %
2 – Dossier technique	30 %
3 – Planning	20 %

1er critère : le prix noté sur 100 pondéré 50 %

Ce critère est évalué sur le prix au wattcrête (€/Wc). L'offre la mieux disante obtient 100.

Les autres offres sont notées ainsi :

$$N = (M_0 - P) / (M_0 - P_0) \times 100$$

Avec :

N : la note obtenue

P : le prix proposé en €/Wc

P_o : le prix de l'offre la mieux disante en €/Wc

M₀ = 1,6 €/Wc

La note pondérée s'obtient en multipliant la note obtenue par le pourcentage attribué au critère.

Concernant les prix unitaires, dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif estimatif, la DPGF prévaudra et le montant du détail quantitatif estimatif sera rectifié en conséquence. L'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

2^{ème} critère : le dossier technique noté sur 100 pondéré 30 %

La valeur technique de l'offre notée sur cent (100) correspondra à la note du mémoire technique.

La note pondérée s'obtient en multipliant la note obtenue par le pourcentage attribué au critère.

La note prendra principalement en compte les critères suivants :

- Cadre de réponse par projet
- Méthode de travail étape par étape
- Configuration technique proposée
- Système d'intégration
- Avis techniques (CSTB, ATEX, ETN)
- Garanties constructeur et performances sur les matériels
- Sécurité
- Environnement et provenance des matériaux
- Références similaires au projet
- Qualifications et assurances de l'Entreprise
- Certificats matériels

3^e critère : le planning notés sur 100 pondérés 20 %

L'entrepreneur devra présenter un planning général avec des délais par type de tâches.

Le candidat exposera un diagramme de GANTT comprenant les sous postes et la succession des interventions sur l'ensemble du chantier. De plus, le candidat exposera ses dispositions pour garantir la tenue des délais.

Le candidat proposera son délai maximal qui sera rendu contractuel dans l'Acte d'Engagement.

La note globale du candidat sera l'addition des trois notes pondérées des critères énoncés ci-dessus.

Négociations

Une phase de négociation pourra être engagée avec les entreprises les mieux placées.

Ces négociations éventuelles pourront porter sur tous les éléments de l'offre et notamment le prix.

La commune se réserve la possibilité de ne pas négocier si toutefois elle ne le jugeait pas nécessaire.

5. Retrait des dossiers de consultation / modalités de remise des offres

Le téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises, ainsi que toutes les candidatures et les offres déposées, et tous les échanges avec l'acheteur, devront s'opérer uniquement via le profil acheteur « Marchés Sécurisés » : www.marches-securises.fr

La liste des documents à remettre, ainsi que les modalités du dépôt de candidature et d'offre figurent dans le Règlement de la Consultation.

6. Date limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée au 30 avril 2025 à 12h00.

Durée de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Le marché est conclu sur la base de prix définitifs fermes et invariables pendant toute la période d'exécution des prestations (périodes de reconduction comprises), qui constituent les prix de règlement (en application des art. L. 2112-6, R. 2112-7 et R. 2112-9 du Code de la Commande Publique).

7. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice
18 avenue des Fleurs
CS 61039
06050 Nice Cedex 1
E-Mail : greffe.ta-nice@juradm.fr / Tel : 04 89 97 86 00

8. Date d'envoi du présent avis à la publication

Le 28 mars 2025